

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA GOUVERNANCE



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR
DIFFERENTS INSTITUTIONS, ENTREPRISES, SOCIETES, AGENCES ET OFFICES D'ETAT DU
BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017
Financement : PAGIPG

RAPPORT D'ETAPE R₃ D'AUDIT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE

Octobre 2020

Marché N°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

	Document de travail	Dates
	Version provisoire	10/09/2020
X	Version définitive	06/10/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
- 02 BP 1913 Cotonou_Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
- 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_srp@yahoo.fr

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	4
II.	RESUME EXECUTIF	5
III.	CONTEXTE	12
IV.	OBJECTIFS DE LA MISSION	12
V.	METHODOLOGIE DE REALISATION DE LA MISSION ET DILIGENCES MISES EN ŒUVRE	13
VI.	RESULTATS DE L'AUDIT DE L'EXECUTION PHYSIQUE DES MARCHES PAR AUTORITE CONTRACTANTE	15

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigles et abréviations	Définition
AC	Autorités contractantes
AFH	Agence Foncière de l'Habitat
ARMP	Agence des Régulations des Marchés Publics
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
HT	Hors Taxes
LNB	Loterie Nationale du Bénin
PAC	Port Autonome de Cotonou
TDR	Termes de référence
TTC	Toutes Taxes Comprises

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation
des Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'étape R3 sur l'audit de l'exécution physique des marchés publics des gestions budgétaires 2016 & 2017.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche a été effectuée en accord avec les exigences des termes de référence (TDR).

Ce rapport s'articule autour des points essentiels ci-après :

- le résumé exécutif ;
- le rappel des objectifs et du déroulement de la mission ;
- la synthèse des constats et recommandations de l'audit ;
- les contre-observations des autorités contractantes sur les constats d'audit ;
- les opinions du consultant sur les commentaires des audités ;
- les annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 06 octobre 2020



Serge MENSAH

Associé-Gérant

Expert en passation des marchés

Expert-comptable diplômé

II. RESUME EXECUTIF

Par contrat n°067/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019, le cabinet BEC Sarl a été mandaté pour réaliser la mission d'audit de matérialité. L'échantillon d'audit de matérialité est issu de l'échantillon d'audit de conformité, initialement communiqué à l'ARMP.

Nous avons effectué notre mission sur la base des termes de référence.

Pour atteindre les objectifs qui nous sont assignés par les termes de référence et le contrat de services, nous avons adopté la méthodologie ci-après :

- ✓ la phase de préparation ;
- ✓ le contrôle sur pièces ;
- ✓ la visite de sites (pour les marchés de travaux) ;
- ✓ la rédaction du rapport.

Nos travaux se sont déroulés au siège des AC, sur les différents sites de travaux et au siège du cabinet.

Au terme de nos travaux, nous avons contrôlé au titre de la Gestion budgétaire 2016 dix (10) marchés de travaux (marchés éligibles aux vérifications matérielles) et au titre de la Gestion budgétaire 2017, trente (30) marchés de travaux (marchés éligibles aux vérifications matérielles).

Le tableau récapitulatif des marchés contrôlés par AC et par gestion budgétaire est présenté dans la section 5.2. du présent rapport.

A l'issue de l'audit, les grandes conclusions faites par la mission se présentent comme suit :

Conclusions sur la revue de matérialité physique des marchés de travaux :

1. LOTERIE NATIONALE DU BENIN (LNB)

MARCHES DE 2016

Marché N°1287/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 09/12/2016 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe avec équipement en mobiliers au CEG GBESSOU dans la commune de Sô-AVA

Ce bâtiment dont les travaux sont réalisés en ACS (Agglos-Coffrage-Spéciaux) est dans un état d'abandon au niveau du chaînage haut depuis 2017.

L'entreprise a adressé une lettre de cessation provisoire d'activités au Chef du Centre des Impôts des petits entreprises d'Akpakpa à la date du 18 mai 2017.

Marché N°147/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 17/02/2017 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'une clôture de huit-cent (800) mètres linéaires au Stade de Zagnanado

Les ouvrages réalisés sont dans un bon état de fonctionnalité malgré les vices constatés le terrain. La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

Marché N°1318/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 19/12/2016 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'une Unité de transformation et d'un centre d'accueil des enfants à AVAMEY dans la Commune de Tori-Bossito

Les ouvrages réalisés ne sont pas dans un bon état du fait de la mauvaise réalisation de la charpente et les fissures précoces observées.

MARCHES DE 2017

Marché N°459/LNB/CCMP/Cté Appro du 08/06/2017 relatif à la Réalisation des études architecturales pour la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le délai des études techniques n'a pas été clairement spécifié dans le contrat. Par ailleurs, il n'existe pas une preuve de validation du rapport des études techniques. Le seul élément probant est l'effectivité de la réalisation des travaux.

Marché N°871/LNB/DG/Cté Appro du 15 Sept 2017 relatif à la réalisation des travaux de clôture, de crépissage, badigeonnage, remblai, désherbage du Centre des arts et métiers de MEDEDJONOU (Adjarra)

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le paiement a été fait une phase unique sans rétention de la retenue de garantie et sans preuve de la mise à disposition d'une caution de bonne exécution par l'entreprise.

Marché relatif à la Réalisation des études architecturales, contrôle et suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de divertissement avec podium à Dangbo

Marché relatif à la construction d'un centre d'éducation et de divertissement avec podium à DANGBO

Marché relatif aux travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication du studio de tournage et d'enregistrement de la LNB

Marché relatif aux travaux d'aménagement de salles de cours selon les normes de standards internationaux au profit de l'ENEAM

Les documents relatifs aux quatre (4) marchés n'ont pas été communiqués aux consultants.

BC N° 0004340 du 14 mars 2018 relatif à la Réalisation des travaux de réfection de l'espace PLR du centre de jeux de KINDONOU (Cotonou)

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le paiement a été fait une phase unique sans rétention de l'AIB.

Marché N°039/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 23/08/2017 relatif à la Réalisation des travaux d'aménagement de dix (10) Centres de Jeux dans le département du Littoral (Lot 1)

Les travaux exécutés sont globalement de bonne qualité et les centres de jeux sont dans un état appréciable de fonctionnement. Toutefois la preuve de réception définitive n'a pas été communiqué aux consultants.

Marché N°041/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 28/08/2017 relatif à la Réalisation des travaux d'aménagement de dix (10) Centres de Jeux dans le département de l'Atlantique (Lot 3)

Les ouvrages sont globalement dans un bon état mais avec quelques vices sur la menuiserie et des effritements de peinture. Toutefois la preuve de réception définitive n'a pas été communiqué aux consultants.

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 2)

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 4)

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 5)

Marché relatif à la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU

L'auditeur n'a pas de commentaire à faire sur l'exécution des quatre (4) marchés ci-dessus.

1. PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)

MARCHES DE 2016

Marché N°005/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 14/07/2016 relatif aux travaux d'aménagement d'un parking pour camions citernes dans la zone des hydrocarbures au Port Autonome de Cotonou.

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°016/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 20/10/2016 relatif aux travaux d'extension de bureaux (R+2) au dessus du Parrking et de la concession abritant le bâtiment annexe de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou.

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

MARCHES DE 2017

Lettre de Commande N°096/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 06/03/2017 relative aux travaux de réfection de l'appartement B2 affecté pour la DG/PAC et des escaliers SUD et NORD aux huit (08) logements du Port Autonome de Cotonou.

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Lettre de Commande N°535/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 22/09/2017 relative aux travaux de réfection de la toiture du Magasin « C » occupé par SITT à l'intérieur du Port Autonome de Cotonou.

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°005/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SETCT)/SPRMP du 31/12/2017 relatif aux travaux de construction de bureaux et de salle de réunion pour les officiers du service du matériel flottant au Port Autonome de Cotonou (Lot 2).

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°004/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SMO)/SPRMP du 31/12/2017 relatif aux travaux de réfection de la charpente métallique du phare du Port Autonome de Cotonou.

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché relatif aux travaux de réfection et de pose de quatre (4) portiques de limitation de hauteur des camions aux accès du Port Autonome de Cotonou.

Marché relatif aux travaux de réhabilitation et de réalisation de panneaux de signalisation sur les voies de circulation et les espaces du Port de Cotonou dans le cadre des dispositifs du Code ISPS.

Marché relatif aux travaux d'identification et de sécurisation des domaines du PAC

L'auditeur n'a pas de commentaire à faire sur l'exécution des trois (3) marchés ci-dessus.

1. CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

MARCHES DE 2016

Contrat de cotation N°005/16/CNSSPRMP/DG/S-PRMP du 22/09/2016 relatif aux travaux de construction de la clôture des trois (03) parcelles de la CNSS jouxtant les villas de Natitingou.

Les ouvrages sont réalisés et en bon état. Mais quelques défauts mineurs sont remarquables sur l'enduit.

Contrat de cotation N°006/16/CNSSPRMP/DG/S-PRMP du 23/09/2016 relatif aux travaux de construction d'un mur de séparation de la clôture de la parcelle de la CNSS en face de l'Agence Parakou.

L'ouvrage réalisé est de qualité moyenne en respect des normes et prescriptions techniques.

MARCHES DE 2017

Marché N°313/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 1: Gros-œuvres – revêtements – Plomberie sanitaire – Peinture.

Les travaux sont en cours et sont de qualité. Les ouvrages sont réalisés dans le respect des normes et prescriptions techniques.

Marché N°315/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 2 : Menuiseries: Bois - Aluminium – Vitrierie et métal – faux-plafond - Etanchéité.

Les travaux sont en cours et sont de qualité. Les ouvrages sont réalisés dans le respect des normes et prescriptions techniques.

Marché N°316/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 3 : Electricité : Electricité : Courant fort – énergie solaire et courant faible.

Les travaux sont en cours sont appréciables. L'état d'avancement ne permet pas de faire des tests de fonctionnalité.

Marché N°314/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 4 : Climatisation et VMC.

Les travaux sont en cours sont appréciables. L'état d'avancement ne permet pas de faire des tests de fonctionnalité.

Marché N°317/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 5 : VRD – Clôture – Aménagements extérieurs.

Les travaux de gros-œuvre étant en cours, ils n'ont pas permis le démarrage des travaux de VRD sur le site.

Marché N°001/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 12/10/2017 relatif aux travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté EST.

La qualité des travaux est appréciable. L'état des ouvrages en place présente quelques fissures. Mais elles ne sont pas préjudiciables.

Marché N°002/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 16/10/2017 relatif aux travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté OUEST.

La qualité des travaux est appréciable. L'état des ouvrages en place présente quelques fissures. Mais elles ne sont pas préjudiciables.

1. AGENCE FONCIERE DE L'HABITAT (AFH)

MARCHES DE 2016

Marché relatif à l'aménagement des voies 11 et 35 du site de construction des logements économiques de Ouèdo

Les voies aménagées sont actuellement dans un état dégradé et ont besoin d'entretien courant.

Marché N°001/DGAFH/MUHA/DT/R-CPMP/AC/SA du 08/02/2016 relatif aux travaux de remise en état du réseau électrique du site de construction des logements économiques de Ouèdo

Les travaux de remise en état du réseau électrique du site de construction des logements économiques de Ouèdo sont dans un bon état de fonctionnement.

Bon de Commande N°005/DGAFH/MUHA/DT/AC/R-CPMP/SA du 20/01/2016 relatif travaux de rénovation de cinq (05) logements (9-v3 ; 9-w3 ; 9-x ; 9-y3 ; 9-z3) du Promoteur THARCISSIUS du site de construction de logements économiques de Ouèdo

Les logements sont dans un état d'abandon et subit déjà des dégradations.

MARCHES DE 2017

Bon de commande N°005/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017 relatif aux travaux de désherbage, de dessouchage, de nettoyage et de ramassage des herbes des concessions des bâtiments à attribuer sur le site de construction des logements économiques de Ouèdo au profit de l'AFH

Les travaux de désherbage étant fait depuis quelques années, on peut apprécier la qualité de la mise en œuvre au moment de la visite.

Bon de commande N°004/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017 relatif aux travaux de dépôt et de gardiennage du réseau de distribution BT des sites de construction des logements de Sogba (BOHICON) et de Hougoudo (ABOMEY) au profit au profit de l'AFH.

Ce marché est une prestation de service et est bien exécuté selon les informations reçues.

Bon de commande N°001/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/SA du 06/03/2017 relatif aux travaux de rénovation du logement 3-C₄ sur le site de construction des logements économiques d'Avrankou (Porto-Novo) pour le compte de l'AFH

Les logements sont bien aménagés et sont dans un bon état.

III. CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article 131 alinéa c de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant Code des marchés publics et des délégations de service public en République du Bénin, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est chargée d'évaluer périodiquement les procédures et pratiques du système de passation des marchés publics et des délégations de service public et de proposer des mesures de nature à améliorer le système dans un souci d'économie, de transparence et d'efficacité. Cette prérogative s'exerce à travers des missions d'audit annuel qu'elle fait exécuter par des auditeurs indépendants.

C'est dans ce contexte et conformément à ses attributions, que l'ARMP a lancé la présente consultation en vue de faire réaliser l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents institutions, entreprises, sociétés, agences et offices d'Etat du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 3).

IV. OBJECTIFS DE LA MISSION

4.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission est de mettre à la disposition de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) un outil de contrôle et suivi de la mise en œuvre de la réglementation nationale en matière de marchés publics.

4.2- Objectifs spécifiques

La vérification matérielle portera sur les aspects suivants :

- La conformité des prestations du titulaire, par rapport à son offre ;
- La cohérence physique des prestations avec les Procès Verbaux de réception provisoire et définitive ;
- La conformité des prestations par rapport aux besoins exprimés par l'autorité contractante dans les cahiers des charges ;
- L'état de fonctionnement de l'ouvrage ou du matériel, objet des marchés exécutés ;
- La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site ;
- La conformité de la réception de la livraison ou de l'achèvement des prestations ;
- La cohérence des quantités ;
- La mise à jour de malfaçons éventuelles ;
- Les dangers éventuels pouvant découler des travaux, biens ou services exécutés ;
- De tout autre point relatif à la conformité du marché par rapport aux besoins exprimés par l'Autorité contractante.

V. METHODOLOGIE DE REALISATION DE LA MISSION ET DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

L'audit a été réalisé en conformité avec les termes de références. La méthodologie adoptée pour la réalisation de l'audit technique consiste à la réalisation d'activités en quatre (04) étapes comme suit :

- ✓ la phase de préparation ;
- ✓ la présentation de l'échantillonnage retenu ;
- ✓ la visite de sites ;
- ✓ la rédaction du rapport.

Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons mis en œuvre les diligences ci-après :

5.1.Phase de préparation

A la suite de la signature du contrat, nous avons été invités à démarrer la mission. Nous avons tenu une réunion de briefing avec l'ARMP, au cours de laquelle des informations ont été échangées et les préoccupations des uns et des autres précisées.

Ensuite, pendant que l'audit de conformité se déroulait et à titre d'anticipation, nous avons communiqué l'échantillon d'audit de matérialité ainsi que le chronogramme d'intervention assorti de la liste des pièces à collecter, les localités à visiter (pour les marchés de travaux), etc. La liste des pièces/ documents requis pour l'audit de matérialité est présentée en annexe 2.

5.2. Présentation de l'échantillon

L'échantillon d'audit de matérialité a été sélectionné sur la base des marchés ayant fait l'objet d'audit de conformité et a donné lieu au rapport d'étape R1 communiqué à l'ARMP en prélude à la séance de briefing.

Par ailleurs, conformément aux termes de référence, nous avons procédé à un deuxième échantillonnage de marchés éligibles à la vérification matérielle.

L'audit physique a porté donc essentiellement sur les marchés de travaux des AC.

Tableau n°01 : Répartition de l'échantillon retenu pour l'audit de matérialité AC

✓ Gestion budgétaire 2016

N° d'ordre	Autorités contractantes	Echantillon de marchés (en volume) ayant fait l'objet d'audit conformité et éligibles à la vérification matérielle	Echantillon de marchés (Volume) ayant fait l'objet d'audit physique	%
1	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale	16	2	12,50%
2	Port Autonome de Cotonou	125	2	1,60%
3	Loterie Nationale du Bénin	25	3	12,00%
4	Agence Foncière de l'Habitat	6	3	50,00%
TOTAL		172	10	5,81%

✓ **Gestion budgétaire 2017**

N° d'ordre	Autorités contractantes	Echantillon de marchés (en volume) ayant fait l'objet d'audit conformité et éligibles à la vérification matérielle	Echantillon de marchés (Volume) ayant fait l'objet d'audit physique	%
1	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale	10	7	70,00%
2	Port Autonome de Cotonou	27	7	25,93%
3	Loterie Nationale du Bénin	28	13	46,43%
4	Agence Foncière de l'Habitat	5	3	60,00%
TOTAL		70	30	42,86%

5.3. Visites des sites

Cette phase a permis de visiter les différents sites des marchés sélectionnés et devant faire l'objet d'audit physique afin de s'assurer de la réalité ou de l'existence physique des travaux ou fournitures d'une part et d'autre part vérifier leur conformité par rapport aux prescriptions techniques du contrat et les procès-verbaux de réception.

Les visites des sites ont pour but d'évaluer la qualité des ouvrages réalisés et de contrôler les informations obtenues pendant la revue documentaire, notamment en ce qui concerne les caractéristiques physiques, les quantités de travaux exécutées et celles nécessaires à la pérennité des réalisations. Elles ont aussi permis de recueillir l'avis des acteurs de l'exécution des marchés, de juger de la conformité contractuelle et de la qualité des travaux achevés.

Les visites de sites ont également permis d'échanger avec les bénéficiaires des marchés.

5.4. Phase de synthèse et de rédaction de rapport

La phase de synthèse et de rédaction du rapport fait suite à la visite des sites et constitue la dernière étape pendant laquelle toutes les données provenant des AC et de la visite des sites sont exploitées et intégrées au rapport.

Les principaux constats et recommandations qui découlent de nos travaux seront exposés dans les paragraphes ci-après.

VI. RESULTATS DE L'AUDIT DE L'EXECUTION PHYSIQUE DES MARCHES PAR AUTORITE CONTRACTANTE

2. LOTERIE NATIONALE DU BENIN (LNB)

MARCHES DE 2016

Marché N°1287/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 09/12/2016 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe avec équipement en mobiliers au CEG GBESSOU dans la commune de Sô-AVA

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°1287/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 09/12/2016
Maître d'ouvrage	LNB
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	31 998 826 F CFA TTC
Attributaire	Sté VALEUR DU MONDE Sarl
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Les composantes du marché	Le marché porte sur la réalisation des travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe avec équipement en mobilier.

La mission de vérification de l'exécution physique s'est rendue sur le terrain, le mardi 03 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Au cours de la mise en œuvre des travaux, les décomptes ont été régulièrement payés à l'entreprise par le Maître d'ouvrage. La retenue de garantie a été libérée après la réception définitive conformément aux clauses contractuelles.

Les preuves de paiement qui ont pu être consultées sont les Décomptes N°01 et N°02 et leurs attachements. Les factures y afférentes ont été régulièrement été payées ; en témoignent les fiches d'imputation comptable jointes.

Les autres preuves de paiement, notamment celle de la retenue de garantie n'est pas disponible.

N°	Désignation du marché	Montant du marché	Partie exécutée du marché	Travaux complémentaires	Travaux confortatifs	Travaux Total exécutés
1	Travaux de construction d'un module de quatre (04) salles de classe avec équipement en mobilier au CEG GBESSOU	31 998 826	22 634 175	-	-	22 634 175
	TOTAL TTC	31 998 826	22 634 175	-	-	22 634 175

Par ailleurs, l'entreprise a adressé une lettre de cessation provisoire d'activités au Chef du Centre des Impôts des petits entreprises d'Akpakpa à la date du 18 mai 2017.

b) Etat des ouvrages

Ce bâtiment dont les travaux sont réalisés en ACS (Agglos-Coffrage-Spéciaux) est dans un état d'abandon au niveau du chaînage haut depuis 2017.



Le chantier est abandonné.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux exécutés jusqu'au chaînage haut sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur. Mais des dégradations se font déjà constatées du fait de l'abandon.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La documentation n'est pas disponible

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site puisque l'entreprise a officiellement fermé ses portes en mai 2017.

f) Synthèse des constats et conclusion

Ce bâtiment dont les travaux sont réalisés en ACS (Agglos-Coffrage-Spéciaux) est dans un état d'abandon au niveau du chaînage haut depuis 2017.

L'entreprise a adressé une lettre de cessation provisoire d'activités au Chef du Centre des Impôts des petits entreprises d'Akpakpa à la date du 18 mai 2017.

Marché N°147/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 17/02/2017 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'une clôture de huit-cent (800) mètres linéaires au Stade de Zagnanado

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°147/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 17/02/2017
Maître d'ouvrage	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	29 693 750 F CFA TTC
Attributaire	Sté IRES 2SP Sarl
Délai d'exécution	Deux (02) mois
Les composantes du marché	Réalisation de 800 mL de clôture au Stade de Zagnanado

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le jeudi 05 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) **Matérialités des dépenses effectuées :**

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en la facture d'avance de démarrage de 30% du montant du marché (soit 8.908.125 F CFA) accompagnée de la caution d'avance de démarrage (délivrée par la BOA) et de la fiche d'imputation comptable de l'avance.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) **Etat des ouvrages**

Les ouvrages sont dans un état globalement satisfaisants. Cependant, il est à noter des fissures sur plusieurs panneaux de murs.



c) **Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques**

Les travaux réalisés sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) **Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie**

Documentation non disponible.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages réalisés sont dans un bon état de fonctionnalité malgré les vices constatés le terrain.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

Marché N°1318/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 19/12/2016 relatif à la Réalisation des travaux de construction d'une Unité de transformation et d'un centre d'accueil des enfants à AVAMEY dans la Commune de Tori-Bossito

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°1318/LNB/DG/CCMP/Cté Appro du 19/12/2016
<u>Maître d'ouvrage</u>	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	34 170 493 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Sté SNIC Sarl
<u>Délai d'exécution</u>	Un (01) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Les travaux relatifs à l'Unité de transformation et du Centre d'accueil des enfants comprennent : - Travaux préparatoires, - Terrassement, - Maçonnerie-béton, - Enduit-revêtement, - Charpente-couverture-plafond, - Menuiserie bois métallique, - Electricité plomberie, - Peinture – badigeon, - Autres travaux.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le Jeudi 05 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument aux différents décomptes y compris le décompte final et une situation des paiements (présentant un solde de 441 235 F CFA) appuyée de la fiche d'imputation comptable.

De l'analyse de ces documents, il ressort que l'entreprise a été entièrement payée et que l'Autorité contractante aurait appliqué la retenue de garantie de 10% à ses factures (voir facture de retenue de garantie et caution de retenue de garantie).

N°	Désignation du marché	Montant du marché	Partie exécutée du marché	Travaux complémentaires	Travaux confortatifs	Travaux Total exécutés
1	Travaux de construction de l'Unité de transformation et du Centre d'accueil des enfants à Tori-Bossito	34 170 493	34 170 493	-	-	34 170 493
	TOTAL TTC	34 170 493	34 170 493	-	-	34 170 493

b) Etat des ouvrages

Les ouvrages réalisés subissent déjà des dégradations du fait de leur qualité. Constats de fissures sur les murs, charpente de mauvaise qualité, peinture dégradée ...etc



c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Certaines parties d'ouvrages (la charpente surtout) réalisées ne sont pas conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages réalisés ne sont pas dans un bon état du fait de la mauvaise réalisation de la charpente et les fissures précoces observées.

MARCHES DE 2017

Marché N°459/LNB/CCMP/Cté Appro du 08/06/2017 relatif à la Réalisation des études architecturales pour la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU

Consistance des travaux du marché

Les travaux concernent substantiellement les études architecturales, techniques et le contrôle des travaux pour la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU dans la commune d'Adjarra.

Référence du marché	N°459/LNB/CCMP/Cté Appro du 08/06/2017
Maître d'ouvrage	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
Maître d'œuvre	Ets GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER
Montant du marché	5 399 100 F CFA TTC
Attributaire	Ets GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER
Délai d'exécution	De la date notification de l'adjudication à la date de remise du PV de réception définitive.
Les composantes du marché	- Etudes architecturales, - Etudes techniques, - Consultation et choix des entreprises, - Contrôle et suivi des travaux.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 11 novembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Le paiement relatif à ce marché a été régulièrement fait le 25/09/2017 au Maître d'œuvre par le Maître d'ouvrage à travers une facture et une fiche d'imputation comptable.

Conformément aux clauses contractuelles, le maître d'ouvrage a opéré les retenues ci-après à la source :

- TVA ;
- Retenue de 1% sur prestations ;
- Retenue de garantie.

N°	Désignation du marché	Montant du marché	Partie exécutée du marché	Travaux complémentaires	Travaux confortatifs	Travaux Total exécutés
1	Etudes architecturales, techniques et le contrôle des travaux pour la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU dans la commune d'Adjarra	5 399 100	5 399 100	-	-	5 399 100
	TOTAL TTC	5 399 100	5 399 100	-	-	5 399 100

b) Etat des ouvrages

Sans objet ; puisqu'il s'agit d'une prestation intellectuelle.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les études techniques réalisées sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet ; puisqu'il s'agit d'une prestation intellectuelle.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site du Centre des métiers de Mèdédjonou à Adjarra.

f) Synthèse des constats et conclusion

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le délai des études techniques n'a pas été clairement spécifié dans le contrat. Par ailleurs, il n'existe pas une preuve de validation du rapport des études techniques. Le seul élément probant est l'effectivité de la réalisation des travaux.

Marché N°871/LNB/DG/Cté Appro du 15 Sept 2017 relatif à la réalisation des travaux de clôture, de crépissage, badigeonnage, remblai, désherbage du Centre des arts et métiers de MEDEDJONOU (Adjarra)

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°871/LNB/DG/Cté Appro du 15/09/2017
Maître d'ouvrage	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
Maître d'œuvre	Ets GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER
Montant du marché	47 664 625 F CFA HT
Attributaire	Entreprise BIPCOM Sarl
Délai d'exécution	Deux (02) mois
Les composantes du marché	Réalisation des travaux de : - clôture, - crépissage, - badigeonnage, - remblai, - désherbage, - assainissement et aménagement extérieur - aménagement des voies d'accès.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 11 novembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Le paiement relatif à ce marché a été régulièrement fait le 28/11/2017 à l'entreprise par le Maître d'ouvrage. Les pièces vérifiées sont la facture unique et une fiche d'imputation comptable. **Le maître d'ouvrage a opéré une seule retenue à la source, celle de 1% sur prestations. La retenue de garantie de 5% n'a pas été opérée ; l'entreprise devrait fournir dans ce cas une garantie de bonne exécution dont nous n'avons pas la preuve.**

N°	Désignation du marché	Montant du marché	Partie exécutée du marché	Travaux complémentaires	Travaux confortatifs	Travaux Total exécutés
1	Réalisation des travaux de clôture, de crépissage, badigeonnage, remblai, désherbage du Centre des arts et métiers de MEDEDJONOU (Adjara)	47 664 625	47 664 625	-	-	47 664 625
	TOTAL HT	47 664 625	47 664 625	-	-	47 664 625

b) Etat des ouvrages

Les travaux de clôture exécutés sont globalement dans un bon état. Il a été observé essentiellement quelques fissures, l'effritement des peintures sur murs intérieurs, la non réalisation de l'enduit sur toutes les faces extérieures de la clôture.



c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les études techniques réalisées sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Les travaux ont été exécutés dans les délais contractuels et la réception provisoire a été prononcée le 17 novembre 2017. La mission n'a pas pu obtenir les preuves d'une réception définitive.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, ont révélé que les enduits extérieurs n'ont pas été réalisés sur toutes les faces de la clôture alors que les quantités du DQE le permettent vraisemblablement.

f) Synthèse des constats et conclusion

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le paiement a été fait une phase unique sans rétention de la retenue de garantie et sans preuve de la mise à disposition d'une caution de bonne exécution par l'entreprise.

Marché relatif à la Réalisation des études architecturales, contrôle et suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de divertissement avec podium à Dangbo

Marché relatif à la construction d'un centre d'éducation et de divertissement avec podium à DANGBO

Marché relatif aux travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication du studio de tournage et d'enregistrement de la LNB

Marché relatif aux travaux d'aménagement de salles de cours selon les normes de standards internationaux au profit de l'ENEAM

Les documents relatifs aux quatre (4) marchés ci-dessus n'ont pas été communiqués aux consultants.

BC N° 0004340 du 14 mars 2018 relatif à la Réalisation des travaux de réfection de l'espace PLR du centre de jeux de KINDONOU (Cotonou)

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	BC N°0004340 du 15/03/2018
<u>Maître d'ouvrage</u>	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	2.602.421 F CFA
<u>Attributaire</u>	Sté IRES CONSULTING SERVICES GROUP Sarl
<u>Délai d'exécution</u>	Deux (02) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Exécution des travaux de : - Maçonnerie-béton, - Electricité, - Peinture-badigeon, - Décoration.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 11 novembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Le paiement relatif à ce marché a été régulièrement autorisé le 05/03/2018 à l'entreprise par le Maître d'ouvrage. Les pièces y relatives étudiées sont la facture du prestataire et la fiche d'imputation comptable.

b) Etat des ouvrages

Le bâtiment est en bon état de fonctionnement.



c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisés sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet ; puisqu'il s'agit d'une prestation intellectuelle.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Le marché a été réalisé dans son entièreté et bouclé conformément aux prescriptions. Seulement que le paiement a été fait une phase unique sans rétention de l'AIB.

Marché N°039/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 23/08/2017 relatif à la Réalisation des travaux d'aménagement de dix (10) Centres de Jeux dans le département du Littoral (Lot 1)

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°039/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 23/08/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	64.994.600 F CFA Hors Taxes
<u>Attributaire</u>	Ets Agence VEYVEY
<u>Délai d'exécution</u>	Trente (30) jours
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux d'aménagement du centre de jeux de Gbèdjromèdé 2 (travaux de menuiserie bois, électricité et ventilation, travaux de peinture, visuels publicitaires extérieurs, visuels publicitaires intérieurs-visuels des jeux PLR, décoration de comptoirs).

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 11 novembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les centres de jeux sont dans un fonctionnement appréciable.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisés marchés quelques petites observations, sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La réception provisoire a été prononcée le 21 octobre 2017. La mission ne détient pas d'une preuve du prononcé de la réception définitive qui aurait dû être prononcée depuis le 21 octobre 2018.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

La mission n'a pas obtenu toute la documentation pour s'assurer du prononcé de la réception définitive. Les travaux exécutés sont globalement de bonne qualité et les centres de jeux sont dans un état appréciable de fonctionnement.

Marché N°041/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 28/08/2017 relatif à la Réalisation des travaux d'aménagement de dix (10) Centres de Jeux dans le département de l'Atlantique (Lot 3)

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°041/LNB/PRMP/CCMP/CPMP du 28/08/2017
Maître d'ouvrage	Loterie Nationale du Bénin (LNB)
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	64.994.600 F CFA Hors Taxes
Attributaire	Ets Agence VEYVEY
Délai d'exécution	Trente (30) jours
Les composantes du marché	Travaux d'aménagement du centre de jeux Abomey-Calavi – quartier Aïtchédji, Lot 3 (travaux de maçonnerie, travaux de menuiserie bois et métallique, électricité et ventilation, travaux de peinture, visuels publicitaires extérieurs, enseigne « centre de jeux », enseigne « Loterie Nationale du Bénin, jouez ici », enseigne « signalétique », visuels publicitaires intérieurs (pari foot, terrain de foot, logo LNB, évocation de rêve, PMU, course de chevaux, décoration de comptoirs).

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 11 novembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en la facture N°107 (d'un montant de 2 x 6499 600F HT) et de la fiche d'imputation comptable d'un montant de 12 998 920 F CFA HT payée le 09 novembre 2017. Des retenues ont été opérées à la source (5% de retenue de garantie et 1% de retenue sur les prestations).

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les ouvrages sont globalement dans un bon état mais il est noté déjà quelques vices sur la menuiserie et des effritements de peinture .

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisées sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La réception provisoire a été prononcée le 21 octobre 2017.

La mission ne détient pas d'une preuve du prononcé de la réception définitive qui aurait dû être prononcée depuis le 21 octobre 2018.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

L'ensemble des documents et pièces contrôlés au niveau de l'Autorité Contractante, sont vrais et sincères au regard des constatations physiques faites sur le site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Pas de preuve de réception définitive des ouvrages. Les ouvrages sont globalement dans un bon état mais avec quelques vices sur la menuiserie et des effritements de peinture.

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 2)

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 4)

Marché relatif à la réalisation des travaux d'aménagement et de réalisation de visuels de communication des centres de jeux de la LNB (lot 5)

Marché relatif à la construction d'un centre de métier à MEDEDJONOU

L'auditeur n'a pas de commentaire à faire sur l'exécution des quatre (4) marchés ci-dessus.

3. PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)

MARCHES DE 2016

Marché N°005/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 14/07/2016 relatif aux travaux d'aménagement d'un parking pour camions citernes dans la zone des hydrocarbures au Port Autonome de Cotonou.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°005/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 14/07/2016
<u>Maître d'ouvrage</u>	PAC
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	1.032.750.750 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	SCACU
<u>Délai d'exécution</u>	Huit (08) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux d'aménagement d'un parking pour camions citernes dans la zone des hydrocarbures au PAC

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°016/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 20/10/2016 relatif aux travaux d'extension de bureaux (R+2) au dessus du Parrking et de la concession abritant le bâtiment annexe de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°016/2016/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DT(SETC)/SPRMP du 20/10/2016
Maître d'ouvrage	PAC
Maître d'ouvrage délégué	Sans Objet
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	1.032.750.750 F CFA TTC
Attributaire	GROUPE TECHNIQUE PLUS
Délai d'exécution	Six (06) mois
Les composantes du marché	Travaux d'extension de bureaux (R+2) au-dessus du Parking et de la concession abritant le bâtiment annexe de la Direction Générale du Port Autonome de Cotonou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers, s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

MARCHES DE 2017

Lettre de Commande N°096/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 06/03/2017 relative aux travaux de réfection de l'appartement B2 affecté pour la DG/PAC et des escaliers SUD et NORD aux huit (08) logements du Port Autonome de Cotonou.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	LC N°096/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 06/03/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	PAC
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	24 555 984 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Pyramides Logiteck Group Sarl
<u>Délai d'exécution</u>	Trois (03) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de réfection de l'appartement B2 affecté pour la DG/PAC et des escaliers SUD et NORD aux huit (08) logements du Port Autonome de Cotonou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers, s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

- b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Lettre de Commande N°535/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 22/09/2017 relative aux travaux de réfection de la toiture du Magasin « C » occupé par SITT à l'intérieur du Port Autonome de Cotonou.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	LC N°535/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC(SB)/DEIP(SMO)/SPRMP du 22/09/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	PAC
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	68 769 220 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Ets EACT
<u>Délai d'exécution</u>	Un (01) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de réfection de la toiture du Magasin « C » occupé par SITT à l'intérieur du Port Autonome de Cotonou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers, s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°005/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SETCT)/SPRMP du 31/12/2017 relatif aux travaux de construction de bureaux et de salle de réunion pour les officiers du service du matériel flottant au Port Autonome de Cotonou (Lot 2).

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°005/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SETCT)/SPRMP du 31/12/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	PAC
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	69 825 805 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Sté SILCO SARL
<u>Délai d'exécution</u>	Six (06) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction de bureaux et de salle de réunion pour les officiers du service du matériel flottant au PAC (Lot 2)

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers, s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

- b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché N°004/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SMO)/SPRMP du 31/12/2017 relatif aux travaux de réfection de la charpente métallique du phare du Port Autonome de Cotonou.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°004/2017/PAC/DG/DGA/SG/DFC/DEIP(SMO)/SPRMP du 31/12/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	PAC
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	113 790 562 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	International Building and Trading
<u>Délai d'exécution</u>	Six (06) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de réfection de la charpente métallique du phare du Port Autonome de Cotonou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers, s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

- b) Etat des ouvrages

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

- c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Le site n'a pu être visité, faute d'autorisation.

- d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Le site n'a pu être visité faute d'autorisation.

f) Synthèse des constats et conclusion

Faute d'autorisation, le site n'a pas été visité. Par ailleurs, la documentation nécessaire est indisponible.

Marché relatif aux travaux de réfection et de pose de quatre (4) portiques de limitation de hauteur des camions aux accès du Port Autonome de Cotonou.

Marché relatif aux travaux de réhabilitation et de réalisation de panneaux de signalisation sur les voies de circulation et les espaces du Port de Cotonou dans le cadre des dispositifs du Code ISPS.

Marché relatif aux travaux d'identification et de sécurisation des domaines du PAC

L'auditeur n'a pas de commentaire à faire sur l'exécution des trois (3) marchés ci-dessus.

4. CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)

MARCHES DE 2016

Contrat de cotation N°005/16/CNSS/PRMP/DG/S-PRMP du 22/09/2016 relatif aux travaux de construction de la clôture des trois (03) parcelles de la CNSS jouxtant les villas de Natitingou.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°005/16/CNSS/PRMP/DG/S-PRMP du 22/09/2016
<u>Maître d'ouvrage</u>	CNSS
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	18 935 510 F CFA HT
<u>Attributaire</u>	Ets MOFACA Group
<u>Délai d'exécution</u>	Trente (30) jours
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction de la clôture des trois (03) parcelles de la CNSS jouxtant les villas de Natitingou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 02 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Présence de fissures sur les murs et l'enduit réalisé n'est pas allé à -20cm par rapport au TN tout autour de la clôture.



c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les ouvrages sont conformes aux normes techniques à l'exception de quelques malfaçons au niveau de l'enduit.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Documentation non disponible.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les ouvrages sont réalisés et en bon état.

Mais quelques défauts mineurs sont remarquables sur l'enduit.

Contrat de cotation N°006/16/CNSSPRMP/DG/S-PRMP du 23/09/2016 relatif aux travaux de construction d'un mur de séparation de la clôture de la parcelle de la CNSS en face de l'Agence Parakou.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°006/16/CNSSPRMP/DG/S-PRMP du 23/09/2016
Maître d'ouvrage	CNSS
Maître d'ouvrage délégué	Sans Objet
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	23 815 220 F CFA HT
Attributaire	ATEMENOU SERVICES
Délai d'exécution	Trente (30) jours
Les composantes du marché	Travaux de construction d'un mur de séparation de la clôture de la parcelle de la CNSS en face de l'Agence Parakou

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 02 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Le mur de clôture réalisé est dans un bon état et sans défauts majeurs.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les ouvrages ont été réalisés conformément aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Documentation non disponible.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle n'ont pu être appréciées à cause de leur non disponibilité.

f) Synthèse des constats et conclusion

L'ouvrage réalisé est de qualité moyenne en respect des normes et prescriptions techniques.

MARCHES DE 2017

Marché N°313/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 1 : Gros-œuvres – revêtements – Plomberie sanitaire – Peinture.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°313/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	CNSS
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	1 791 967 904 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	MAPOLO SARL
<u>Délai d'exécution</u>	Vingt-quatre (24) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 1 : Gros-œuvres – revêtements – Plomberie sanitaire – Peinture

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 02 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les travaux du lot 1 sont en cours et exécutés à 75%. Les ouvrages en cours de réalisation sont de bonne qualité.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet. Car chantier en cours.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux sont en cours et sont de qualité. Les ouvrages sont réalisés dans le respect des normes et prescriptions techniques.

Marché N°315/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 2 : Menuiseries : Bois - Aluminium – Vitrierie et métal – faux-plafond - Etanchéité.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°315/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	CNSS
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	929 535 003 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	DYJESCK SA
<u>Délai d'exécution</u>	Vingt-quatre (24) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 2 : Menuiseries : Bois - Aluminium – Vitrierie et métal – faux-plafond - Etanchéité

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le lundi 02 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les travaux du lot 2 sont en cours et exécutés à 40% au moment de la visite. Les ouvrages en cours de réalisation sont de bonne qualité.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet. Car chantier en cours.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux sont en cours et sont de qualité. Les ouvrages sont réalisés dans le respect des normes et prescriptions techniques.

Marché N°316/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 3 : Electricité : Electricité : Courant fort – énergie solaire et courant faible.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°316/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	CNSS
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	1 306 591 313 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	ENERGIES D'AFRIQUE SA
<u>Délai d'exécution</u>	Vingt-quatre (24) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 3 : Electricité : Electricité : Courant fort – énergie solaire et courant faible

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 02 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Sur l'ensemble des travaux prévus, les câblages et les fileries sont en cours. Les approvisionnements également sont lanifiés de manière à suivre le rythme de l'exécution des travaux.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet. Car chantier en cours.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux sont en cours sont appréciables. L'état d'avancement ne permet pas de faire des tests de fonctionnalité.

Marché N°314/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 4 : Climatisation et VMC.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	N°314/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017
<u>Maître d'ouvrage</u>	CNSS
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	Sans Objet
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	563 577 948 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	SEIB BENIN SA
<u>Délai d'exécution</u>	Vingt-quatre (24) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 4 : Climatisation et VMC

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Sur l'ensemble des travaux prévus, les câblages et les fileries sont en cours. Les approvisionnements également sont lanifiés de manière à suivre le rythme de l'exécution des travaux.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet. Car chantier en cours.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux sont en cours sont appréciables. L'état d'avancement ne permet pas de faire des tests de fonctionnalité.

Marché N°317/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à la construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 5 : VRD – Clôture – Aménagements extérieurs.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°317/MEFPD/CNSS/DNCMP/SP du 11/09/2017
Maître d'ouvrage	CNSS
Maître d'ouvrage délégué	Sans Objet
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	234 688 017 F CFA TTC
Attributaire	RCB
Délai d'exécution	Vingt-quatre (24) mois
Les composantes du marché	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment au niveau de l'Agence d'Akpakpa Cotonou – Lot 5 : VRD – Clôture – Aménagements extérieurs

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible.

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

- b) Etat des ouvrages

Sans objet, car ce lot n'a pas véritablement démarré.

- c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

RAS

- d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet. Car chantier en cours.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de gros-œuvre étant en cours, ils n'ont pas permis le démarrage des travaux de VRD sur le site.

Contrat de cotation N°001/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 12/10/2017 relatif aux travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté EST.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°001/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 12/10/2017
Maître d'ouvrage	CNSS
Maître d'ouvrage délégué	Sans Objet
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	57 678 134 F CFA TTC
Attributaire	Sté KEN-DAL ET FILS SARL
Délai d'exécution	Soixante (60) jours
Les composantes du marché	Travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté EST

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible. La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les travaux exécutés sont de qualité moyenne. Mais les ouvrages sont dans un état appréciable.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La documentation disponible ne permet de renseigner sur sa conformité.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

La qualité des travaux est appréciable. L'état des ouvrages en place présente quelques fissures. Mais elles ne sont pas préjudiciables.

Contrat de cotation N°002/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 16/10/2017 relatif aux travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté OUEST.

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°002/17/CNSS/PRMP/CPMP/S-PRMP du 16/10/2017
Maître d'ouvrage	CNSS
Maître d'ouvrage délégué	Sans Objet
Maître d'œuvre	Sans Objet
Montant du marché	48 421 734 F CFA TTC
Attributaire	LA SAGESSE EIOÏM
Délai d'exécution	Soixante (60) jours
Les composantes du marché	Travaux de construction de la clôture du domaine de la CNSS situé à ZOPAH côté OUEST

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

En dehors du contrat, aucune preuve de matérialité des dépenses n'est rendue disponible. La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les travaux exécutés sont de qualité moyenne. Mais les ouvrages sont dans un état appréciable.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les normes et prescriptions techniques en vigueur sont respectées sur le chantier.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

La documentation disponible ne permet de renseigner sur sa conformité.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Toute la documentation n'étant pas disponible, la qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle ne peuvent être appréciées.

f) Synthèse des constats et conclusion

La qualité des travaux est appréciable. L'état des ouvrages en place présente quelques fissures. Mais elles ne sont pas préjudiciables.

5. AGENCE FONCIERE DE L'HABITAT (AFH)

MARCHES DE 2016

Marché relatif à l'aménagement des voies 11 et 35 du site de construction des logements économiques de Ouèdo

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	Non disponible
Maître d'ouvrage	MUHA
Maître d'ouvrage délégué	AFH
Montant du marché	13 318 665 F CFA TTC
Attributaire	AKOSTHIB BTP
Les composantes du marché	Aménagement des voies 11 et 35 du site de construction des logements économiques de Ouèdo

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain le 05 décembre 2019 et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les voies aménagées sont mal entretenues et présentes des ornières et des dégradations.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

L'état des voies ne permettent pas de confirmer que les normes techniques sont respectées.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Sans objet.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les voies aménagées sont actuellement dans un état dégradé et ont besoin d'entretien courant.

Marché N°001/DGAFH/MUHA/DT/R-CPMP/AC/SA du 08/02/2016 relatif aux travaux de remise en état du réseau électrique du site de construction des logements économiques de Ouèdo

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	<u>N°001/DGAFH/MUHA/DT/R-CPMP/AC/SA du 08/02/2016</u>
<u>Maître d'ouvrage</u>	MUHA
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	AFH
<u>Montant du marché</u>	48 950 412 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Ets AFRITECH
<u>Délai d'exécution</u>	Un (01) mois
<u>Les composantes du marché</u>	Les travaux objet du marché se présentent comme suit : - Assurer la maintenance et la remise en bon état du réseau existant ; - Fournir et poser 2 poteaux 9-650 et d'un poteau 12-1250 ; - Poser le câble BT déposé après le constat des actes de vandalisme sur le réseau ; - Fournir et poser le câble BT complémentaire nécessaire à l'alimentation des différentes constructions du site ; - Fournir les matériels et équipements électriques de réseaux et de postes H61 ; - Tirer et régler les câbles BT ; - Monter et raccorder le Transformateur ; - Réaliser et raccorder des terres de masses et de neutres ; - Réviser les ouvrages et faire les essais de mise en service ; - Elaborer les plans de recollement.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

b) Etat des ouvrages

Les travaux de remise en état du réseau électrique du site de construction des logements économiques de Ouèdo sont dans un bon état de fonctionnement.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux réalisées sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet.

- e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Sans Objet.

- f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de remise en état du réseau électrique du site de construction des logements économiques de Ouèdo sont dans un bon état de fonctionnement.

BC N° N°005/DGAFH/MUHA/DT/AC/ R-CPMP/SA du 20/01/2016 relatif travaux de rénovation de cinq (05) logements (9-v3 ; 9-w3 ; 9-x ; 9-y3 ; 9-z3) du Promoteur THARCISSIUS du site de construction de logements économiques de Ouèdo

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	<u>N°05/DGAFH/MUHA/DT/AC/ R-CPMP/SA du 20/01/2016</u>
<u>Maître d'ouvrage</u>	MUHA
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	AFH
<u>Montant du marché</u>	8 045 229 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	AFRI TRAVAUX
<u>Délai d'exécution</u>	Non spécifié sur le Bon de commande
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de rénovation de cinq (05) logements (9-v3 ; 9-w3 ; 9-x ; 9-y3 ; 9-z3) du Promoteur THARCISSIUS du site de construction de logements économiques de Ouèdo

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

- a) Matérialités des dépenses effectuées :

La documentation disponible ne permet pas de confirmer que ce marché a été entièrement payé et si les clauses contractuelles relatives au paiement ont été respectées.

- b) Etat des ouvrages

Les villas aménagés ne sont pas occupés et subissent déjà des dégradations.



c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les ouvrages réalisés sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Sans Objet.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les logements sont dans un état d'abandon et subit déjà des dégradations.

MARCHES DE 2017

BC N°005/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017 relatif aux travaux de désherbage, de dessouchage, de nettoyage et de ramassage des herbes des concessions des bâtiments à attribuer sur le site de construction des logements économiques de Ouèdo au profit de l'AFH

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	<u>N°005/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017</u>
<u>Maître d'ouvrage</u>	MUHA
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	AFH
<u>Montant du marché</u>	1 403 610 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Ets HIRAM SERVICES
<u>Délai d'exécution</u>	Non spécifié sur le Bon de commande
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de désherbage, de dessouchage, de nettoyage et de ramassage des herbes des concessions des bâtiments à attribuer sur le site de construction des logements économiques de Ouèdo au profit de l'AFH

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en la demande de virement de l'AFH adressée à la BOA et d'un montant de 1 184 000 F CFA HT (représentant 100% des travaux) au profit de l'Ets HIRAM Services. Par ailleurs, la quittance de reversement de la TVA au Trésor, est jointe au dossier.

b) Etat des ouvrages

Sans objet.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Sans objet.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Sans Objet.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les travaux de désherbage étant fait depuis quelques années, on peut apprécier la qualité de la mise en œuvre au moment de la visite.

BC N°004/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017 relatif aux travaux de dépôt et de gardiennage du réseau de distribution BT des sites de construction des logements de Sogba (BOHICON) et de Houngoudo (ABOMEY) au profit au profit de l'AFH.

Consistance des travaux du marché

<u>Référence du marché</u>	<u>N°004/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/ /SA du 12/10/2017</u>
<u>Maître d'ouvrage</u>	MUHA
<u>Maître d'ouvrage délégué</u>	AFH
<u>Maître d'œuvre</u>	Sans Objet
<u>Montant du marché</u>	5 723 000 F CFA TTC
<u>Attributaire</u>	Entreprise PHENIX GROUP
<u>Délai d'exécution</u>	Non spécifié
<u>Les composantes du marché</u>	Travaux de dépôt et de gardiennage du réseau de distribution BT des sites de construction des logements de Sogba (BOHICON) et de Houngoudo (ABOMEY) au profit au profit de l'AFH.

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en la demande de virement de l'AFH adressée à la BOA et d'un montant de 4 850 000 F CFA HT (représentant 100% des travaux) au profit de l'Entreprise PHENIX GROUPE. Par ailleurs, la quittance de reversement de la TVA au Trésor, est jointe au dossier.

b) Etat des ouvrages

Sans objet ; puisqu'il s'agit d'une prestation de service.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Sans Objet.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans objet

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

Sans Objet.

f) Synthèse des constats et conclusion

Ce marché est une prestation de service et est bien exécuté selon les informations reçues.

BC N°001/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/SA du 06/03/2017 relatif aux travaux de rénovation du logement 3-C4 sur le site de construction des logements économiques d'Avrankou (Porto-Novo) pour le compte de l'AFH

Consistance des travaux du marché

Référence du marché	N°005/DGAFH/MUHA/ R-CPMP/DT/AC/SA du 06/03/2017
Maître d'ouvrage	MUHA
Maître d'ouvrage délégué	AFH
Maître d'œuvre	Sans objet
Montant du marché	1 058 154 F CFA TTC
Attributaire	SICONEC
Délai d'exécution	Non spécifié
Les composantes du marché	Travaux de rénovation du logement 3-C4 sur le site de construction des logements économiques d'Avrankou (Porto-Novo) pour le compte de l'AFH

La mission de vérification de l'exécution physique a examiné les différents dossiers et s'est rendue sur le terrain et les constats faits sont résumés comme ci-dessous :

Constats

a) Matérialités des dépenses effectuées :

Les preuves réunies et relatives à la matérialité des dépenses se résument en la demande de virement de l'AFH adressée à la BOA et d'un montant de 896 741 F CFA HT (représentant 100% des travaux) au profit de l'Entreprise SICONEC. Par ailleurs, la quittance de reversement de la TVA au Trésor, est jointe au dossier.

b) Etat des ouvrages

Les logements aménagés sont dans un bon état. Les ouvrages se comportent assez bien.

c) Conformité des ouvrages par rapport aux normes techniques

Les travaux sont globalement conformes aux normes techniques en vigueur.

d) Conformité de réception des ouvrages dans le délai de garantie

Sans Objet.

e) La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site

La qualité, la véracité et la sincérité des documents de contrôle sont sincères par rapport aux constatations physiques pouvant être faites sur site.

f) Synthèse des constats et conclusion

Les logements sont bien Aménagés et sont dans un bon état.

ANNEXE : Liste des personnes rencontrées

AUTORITES CONTRACTANTES

N° d'ordre	Entités	Noms et prénoms	Fonctions
1	CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE (CNSS)	ALLOU DJERMA Hamzat	PRMP
		CHABI Chrystelle	Collaboratrice PRMP
2	LOTIERIE NATIONALE DU BENIN (LNB)	AVOCEGAMOU Patrick	PRMP
3	PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)	ADANKANHOUNDE Emile	DSRMP
		AHOUEANDJINOUE Arnaud	C/SA
		TEHOU Arnaud	DSRMP
		ABALLO Georgette	DSRMP
4	AGENCE FONCIERE DE L'HABITAT (AFH)	ALAZA Lamala	Directrice Générale
		SOSSOU Ginette	CS/PRMP

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	MAOIGNON Eric	Président ARMP
2	HODONOU Alfred	SP/ARMP
3	TAÏWO Chérifi	C/SSA/ARMP
4	ASSOGBA Théodore	Agent comptable/ARMP
5	FOLLY Blaise	C/SPSE/ARMP
6	AKODJENOU Ulrich	Stagiaire/ARMP

PROJET d'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA GOUVERNANCE (PAGIPG)

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	AKPAMOLI Alphonse	CN/ PAGIPG
2	SOUBEROU Saliou	SPM/ PAGIPG
3	HOUGBELOSSI JAMES S.	SGF/ PAGIPG